



## AVIS PUBLIC

### RÔLE TRIENNAL 3<sup>e</sup> ANNÉE

Est par les présentes donné aux contribuables de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth par la directrice-générale et secrétaire trésorière, Maryse Lizotte.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2017, 2018, 2019, de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth a été déposé au bureau municipal le 12 septembre 2018 ;

Que pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2017, 2018, 2019 de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut-être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent établi par le règlement numéro 101 par la M.R.C. de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement 101 sont disponibles au bureau municipal, au 12 rue de l'Église à Saint-Onésime-d'Ixworth ainsi qu'au bureau de la M.R.C. de Kamouraska, au 235 rue Rochette, Saint-Pascal.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la M.R.C. de Kamouraska, à l'attention de son directeur général.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Onésime-d'Ixworth, ce 12<sup>e</sup> jour de septembre 2018

Maryse Lizotte  
Directrice-générale et secrétaire trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Maryse Lizotte, directrice générale, secrétaire-trésorière, résidant à Mont-Carmel certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 13h et 17h le 12 septembre 2018, à chacun des endroits suivants, savoir:

- Salle du Conseil (1)
- Épicerie NJL

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce douzième (12<sup>e</sup>) jour de septembre 2018



---

Maryse Lizotte

Directrice générale, secrétaire-trésorière